



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

BOITE 29 - 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax
01.43.48.96.16 union@snuisudtresor.fr snuisudtresor.fr

3 février 2011

COMPTE-RENDU CAP DE PRESELECTION DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT DU 2 février 2011.

La CAP de présélection des chargés d'enseignement s'est déroulée le 2 février 2011.

Dans son projet initial, l'administration avait retenu 21 personnes pour participer au stage F10 sur les 65 candidatures présentées.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a dénoncé un recrutement largement insuffisant au regard des départs effectifs ou potentiels et des apports envisagés (agents retenus pour le stage F10, agents dans le vivier et retour d'anciens enseignants). Pour l'Union cette faiblesse du recrutement est très regrettable compte tenu du nombre important de très bonnes candidatures permettant d'abonder cette présélection. D'autre part, l'Union a dénoncé le fait que l'administration n'a pas prévu de vivier, ôtant ainsi toute marge de manœuvre aux écoles si jamais un candidat retenu ne valide pas son stage F10 ou abandonne en cours de stage.

La Présidente de la CAP a justifié un recrutement modéré par une baisse très importante du nombre d'inspecteurs élèves prévue pour la rentrée 2011.

Pour l'Union, l'activité des chargés d'enseignements ne se résume pas aux cours dispensés aux stagiaires. En effet, les effectifs très importants de la promotion 2010-2011 ne permettent pas de dégager le temps suffisant pour la production documentaire. Or, si le volume des stagiaires risque d'être en baisse pour la prochaine rentrée, l'activité de production documentaire doit nécessairement s'accroître puisqu'il va falloir travailler sur les futures scolarités fusionnées. D'autre part, la baisse du volume des effectifs doit être mise à profit pour diminuer le nombre de stagiaires par groupe et ainsi améliorer le suivi pédagogique de l'ensemble des élèves (et notamment des contractuels handicapés).

Pour la première année, l'administration effectue des recrutements croisés de chargés d'enseignement de la filière fiscale pour l'ENFiP Lyon (ex ENT) et de la filière gestion publique pour l'ENFiP Clermont (ex ENI). L'administration privilégie les candidatures de chargés d'enseignement déjà expérimentés. Si certains candidats expérimentés de la filière fiscale ont postulé pour Lyon, aucun enseignant de la filière gestion publique n'a « candidaté » pour Clermont. Par contre de nombreux agents de la filière gestion publique non encore enseignants souhaitent rejoindre l'ENFiP de Clermont Ferrand. Au final, 3 agents de la filière gestion publique seront sélectionnés pour rejoindre Clermont. Pour Lyon, 2 enseignants de la filière fiscale rejoindront ce site ainsi qu'un ancien enseignant, et deux candidats sont sélectionnés pour effectuer le stage F10. Si ces deux candidats valident leur F10, un seul à ce stade rejoindrait Lyon au 1^{er} juin, l'autre étant placé dans un vivier pour une intégration au plus tard le 1^{er} septembre 2012.

Pour l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires, ces collègues des deux filières qui vont rejoindre les établissements de Clermont-Ferrand et de Lyon doivent être des chargés d'enseignement à part entière et ne doivent pas être cantonnés uniquement à des travaux de production documentaires.

Au cours des débats, la Présidente de la CAP comme les Directeurs des écoles et de la formation professionnelle continue ont confirmé que dans la logique d'harmonisation, le temps partiel n'est plus incompatible avec la mission de chargé d'enseignement. Gageons que cette évolution significative va contribuer à améliorer les conditions de vie au travail de nos collègues chargés de famille notamment.

L'examen des candidatures et de la présélection démontre que pour l'administration, si une expérience de formateur est fortement souhaitée, elle n'est toutefois pas indispensable. L'administration est restée vigilante sur le respect de l'ancienneté effective dans les services prévue par le PBO. Toutefois, elle s'autorise à y déroger pour le recrutement de chargés d'enseignement à Toulouse en matière informatique compte tenu de la faiblesse du nombre de candidatures et de la spécificité de la matière informatique pour laquelle l'actualisation des connaissances est indispensable et l'expérience dans les services moins prépondérante.

A l'issue des débats, l'administration a accepté d'abonder la présélection de 7 candidats supplémentaires (2 à l'ENFiP Clermont, 2 à l'ENFiP Noisy, 1 au CFP Nevers et 2 au CFP Noisy).

L'Union a demandé la révision du calendrier du F10. En effet, il est prévu de faire arrêter le stage de Nevers le mercredi 2 mars, et de faire commencer le stage en école le vendredi 4 mars. L'Union a demandé que les candidats rejoignent l'école de rattachement le lundi 7 mars et regrette que l'administration n'ait pas pris d'engagement sur ce point. A suivre donc.

Ce sont donc au total 28 candidats de la filière fiscale qui vont effectuer le stage F10 au lieu des 21 initialement prévus. Par ailleurs, les 3 candidats de la filière gestion publique prévus pour rallier l'ENFiP Clermont suivront également le cycle F10.

Compte tenu de cet abondement des présélectionnés, les élus de l'Union se sont abstenus au moment du vote. Toutefois, l'Union considère que le recrutement demeure manifestement insuffisant et déplore que l'administration n'ait pas présélectionné encore davantage de candidats alors que la qualité des candidatures n'est pas en cause.